P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Commune de DOMARIN

4.2. Document graphique

Echelle : 1/2500

Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation
de l'élaboration du PLU
en date du 16 décembre 2013.

Le Maire,
Jean-Pierre AUGUSTIN

Prescrit le : 12.01.2009	Arrêté le : 15.05.2013	Mis à l'enquête publique : 09.09.2013	Approuvé le : 16.12.2013

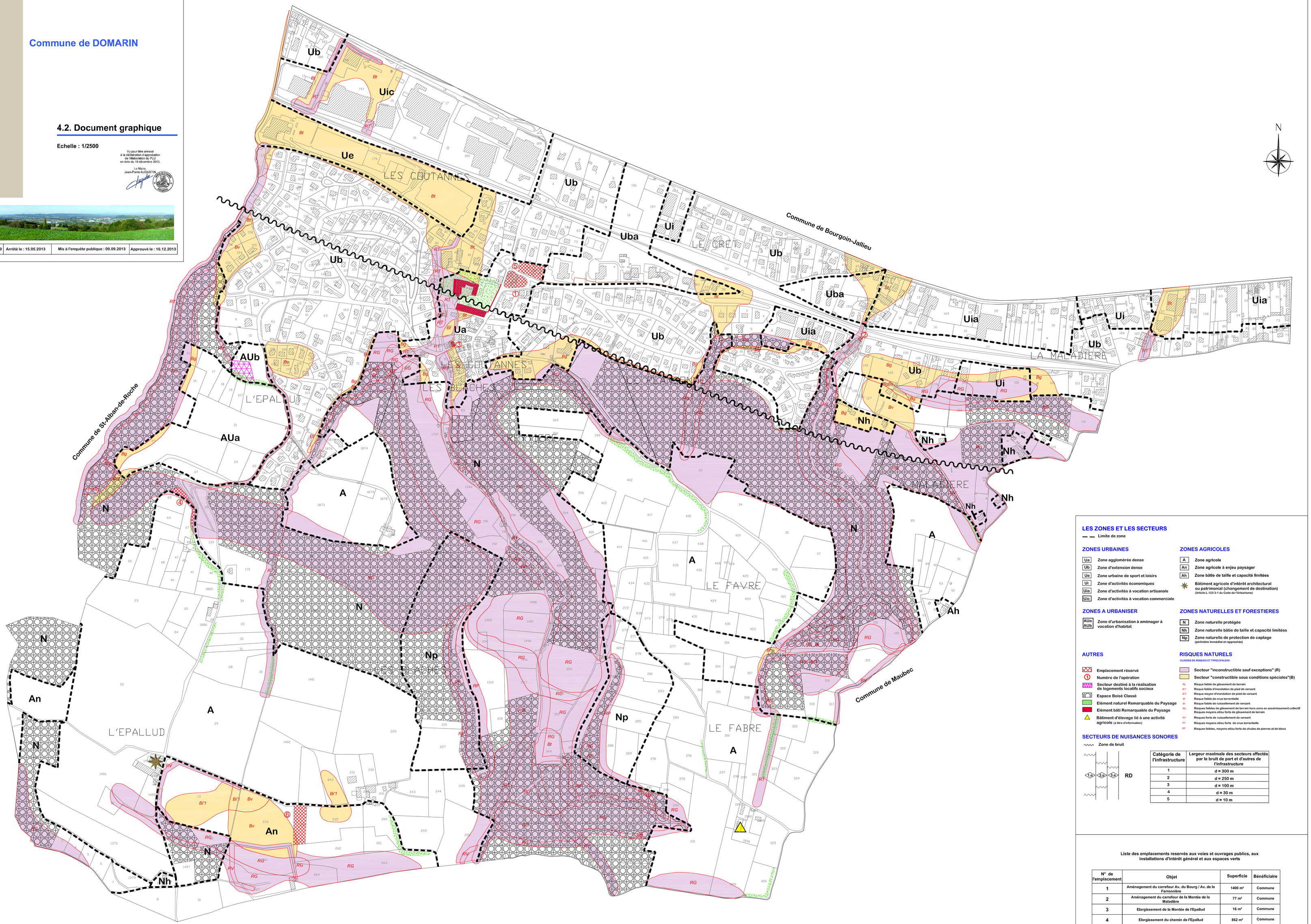

LES ZONES ET LES SECTEURS

Limite de zone

ZONES URBAINES

- Ua — Zone agglomérée dense
- Ub — Zone d'extension dense
- Ue — Zone urbaine de sport et loisirs
- Ui — Zone d'activités économiques
- Uia — Zone d'activités à vocation artisanale
- Uic — Zone d'activités à vocation commerciale

ZONES AGRICOLES

- A — Zone agricole
- An — Zone agricole à enjeu paysager
- Ah — Zone bâtie de taille et capacité limitées
- Bâtiment agricole d'intérêt architectural ou patrimonial (changement de destination) (Article L.123-3-1 du Code de l'Urbanisme)

ZONES A URBANISER

- AUa / AUb — Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'habitat

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- N — Zone naturelle protégée
- Nh — Zone naturelle bâtie de taille et capacité limitées
- Np — Zone naturelle de protection de captage (périmètre immédiat et rapproché)

AUTRES

- Emplacement réservé
- Numéro de l'opération
- Secteur destiné à la réalisation de logements locatifs sociaux
- Espace Boisé Classé
- Elément naturel Remarquable du Paysage
- Elément bâti Remarquable du Paysage
- Bâtiment d'élevage lié à une activité agricole (à titre d'information)

RISQUES NATURELS

CLASSES DE RISQUES ET TYPES D'ALEAS

- Secteur "inconstructible sauf exceptions" (R)
- Secteur "constructible sous conditions spéciales"(B)
- Rg — Risque faible de glissement de terrain
- Br1 — Risque faible d'inondation de pied de versant
- Br2 — Risque moyen d'inondation de pied de versant
- Br — Risque faible de crue torrentielle
- Rv — Risque faible de ruissellement de versant
- RG — Risques faibles de glissement de terrain hors zone en assainissement collectif
  Risques moyens et/ou forts de glissement de terrain
- RV — Risques forts de ruissellement de versant
- RT — Risques moyens et/ou forts de crue torrentielle
- RP — Risques faibles, moyens et/ou forts de chutes de pierres et de blocs

SECTEURS DE NUISANCES SONORES

Zone de bruit

Catégorie de l'infrastructure	Largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autres de l'infrastructure
1	d = 300 m
2	d = 250 m
3	d = 100 m
4	d = 30 m
5	d = 10 m

Liste des emplacements reservés aux voies et ouvrages publics, aux Installations d'intérêt général et aux espaces verts

N° de l'emplacement	Objet	Superficie	Bénéficiaire
1	Aménagement du carrefour Av. du Bourg / Av. de la Ferronnière	1400 m²	Commune
2	Aménagement du carrefour de la Montée de la Maladière	77 m²	Commune
3	Elargissement de la Montée de l'Epallud	16 m²	Commune
4	Elargissement du chemin de l'Epallud	862 m²	Commune
5	Aménagement d'un équipement petite enfance, d'un équipement de loisirs et d'une aire de stationnement	1575 m²	Commune
6	Création d'une salle de loisirs (maison de la chasse)	2277 m²	Commune